



Besançon, le 23 novembre 2009

COMMUNIQUÉ

Suite au communiqué du 19 novembre dernier de la CDIUFM s'élevant contre les cadres actuels de la masterisation, la direction de l'IUFM de Franche-Comté tient à préciser la position qu'elle entend tenir dans le contexte qui s'impose à elle :

La mise en œuvre correcte de la réforme nécessiterait une certaine sérénité aujourd'hui largement compromise par le caractère improvisé des décisions prises et le désordre de la communication. Des obstacles purement techniques portent actuellement préjudice à l'application des Textes.

La direction rappelle qu'un net consensus s'est établi autour de l'idée suivante : enseigner est un métier qui s'apprend. Ce principe fort a été porté et affirmé par les IUFM qui ont, dans le domaine de la formation professionnelle des enseignants, une expérience unique et incontestable.

La poursuite des travaux bénéficiera des relations de confiance que nous entretenons avec l'équipe présidentielle de l'Université de Franche-Comté.

L'équipe de Direction
de l'IUFM de Franche-Comté